

Revue italienne d'études françaises

Littérature, langue, culture

9 | 2019 E pluribus unum

Traduire la poésie de la Renaissance en français moderne : translation partielle commentée du Dialogue en forme de vision nocturne de Marguerite de Navarre (1524)

Translating French Renaissance poetry into modern French: extracts of a rhythmic rewriting of the Dialogue en forme de vision nocturne de Marguerite de Navarre (1524) with a commentary

Isabelle Garnier



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/rief/3877

DOI: 10.4000/rief.3877 ISSN: 2240-7456

Éditeur

Seminario di filologia francese

Référence électronique

Isabelle Garnier, « Traduire la poésie de la Renaissance en français moderne : translation partielle commentée du *Dialogue en forme de vision nocturne* de Marguerite de Navarre (1524) », *Revue italienne d'études françaises* [En ligne], 9 | 2019, mis en ligne le 15 novembre 2019, consulté le 06 août 2020. URL : http://journals.openedition.org/rief/3877 ; DOI : https://doi.org/10.4000/rief.3877

Ce document a été généré automatiquement le 6 août 2020.



Les contenus de la RIEF sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Traduire la poésie de la Renaissance en français moderne : translation partielle commentée du *Dialogue en* forme de vision nocturne de Marguerite de Navarre (1524)

Translating French Renaissance poetry into modern French: extracts of a rhythmic rewriting of the Dialogue en forme de vision nocturne de Marguerite de Navarre (1524) with a commentary

Isabelle Garnier

Le Dialogue en forme de vision nocturne, long poème de 1260 décasyllabes en terza rima, est composé en 1524 par Marguerite, duchesse d'Angoulême et future reine de Navarre, après le décès de sa nièce Charlotte, fille de François I^{er}, à l'âge de huit ans. Laissant de côté les questions théologiques débattues dans le Dialogue, le présent article offre en diptyque 141 vers et leur translation en français moderne¹. L'ensemble, qui réunit le bref récit encadrant le dialogue entre la poétesse et Charlotte et trois séries de répliques, possède son unité propre et peut être lu en continuité.

Dialogue en forme de vision nocturne (1524), extraits

- L'Ennuy trop grief de la dure nouvelle
 Du doulx dormir et trespas gratieulx
 D'une dame tressaige, bonne et belle,
 - 4 Laquelle Dieu, pour luy donner bien mieulx, En Septembre le jour de Nostre Dame Daigna tirer avecques luy aulx cieulx,

- 7 Me fut si grant que je croys qu'oncques femme Telle douleur ne pourroit soustenir, Sans le depart par mort, de corps et d'ame.
- Mais en mon doeul et piteux souvenir,
 Ayant esté sans parler longue piece,
 Il me sembla que je la veis venir
- Fille de Roy, et de trois seurs la tierce :

 Mais premiere en beauté, sens et aige,

 La recongneu pour madame et ma niepce.
- Lors s'aprocha : et d'ung riant visaige
 Print un mouchouoir : et des petites mains
 Les grosses larmes m'essuyoit du visaige.
- 19 Et moy trop pis que morte, et non riens moins, Ayant perdu de ma vie l'actente, Luy dis ainsy, les yeulx de larmes plains :
- 22 Si celuy seul qui a force puissante Sans lequel riens faire à nul est possible Ne vous deffend parler à vostre Tante,
- 25 Bien que soyés de mes yeulx invisible Et l'oreille de la voix soit privee Qui en mon cueur donnoit joye indicible,
- 28 Bien que soyés triumphante arrivee Où sans cesser buvés en la fontaine De Charité aux Esleuz derivee,
- Las, mon enfant, si vous estes si plaine
 Du bien qui m'est trop inconsiderable,
 Ne laissés pas de regarder ma peine.
- Amour a faict mon cueur inseparable
 Avecques vous si lié par nature
 Que le despart m'en seroit importable.
- Je seuffre ennuy autant que creature
 En peult porter au corps pour vostre absence
 Pensant aux ans de vostre nourriture.
- Mais mon esprit qui a la congnoissance
 De vostre bien, et vie par la mort,
 Remplit mon cueur de grant resjouyssance,
- Qui me contrainct vous supplier bien fort
 Que cueur à cueur veulliés à moy parler,
 Donnant esprit à esprit reconfort.

Madame Charlote

3

- Par Charité je ne vous puis celler
 Que ne sentés ma consolation
 Par louange digne de remplir l'air.
- Cessés le pleur de desolation
 Qui procede de la chair et du sang
 Où trop avés mis vostre affection.

- 52 Eslevés donc vostre esprit et au ranc Des bien heureux vous me voirés assise Devant mon Dieu dessus le dextre banc.
- 55 Et nonobstant que digne d'estre mise Si près de luy en riens ne m'appertient, Charité m'a ceste place permise.

[...]

6

7

Celuy qui s'est tousjours en Dieu fié, Il vit en Foy si unie à la vie Que mort le rend sans mort deifié.

Madame L. D.

O Madame, ce mot là je vous nye Car vostre corps est mort en terre mys, Sur laquelle je porte grant ennuye.

Madame Charlote

- 151 Vostre esperit soit en raison remys Et entendés que riens ne peult mourir, Fors ce qui est à la vie soubmis.
- 154 Un corps est mort et ne se peult nourrir Sinon qu'à luy l'ame du tout soit joincte : La separant, il le convient périr.
- 157 L'ame ne peult sentir de la mort poincte : Immortelle est eternellement, Faisant vivre le corps mort qu'elle acointe.
- 160 Se separant, le corps incontinent Est sans vie, tournant en sa nature Qui n'eust oncques vie ne sentement.
- De terre estoit mon corps, en terre pure Est retourné, qui de soy n'avoit vie Mais la vie en l'ame sans fin dure.

Madame La Duchesse

166 Encore ung mot d'entendre j'ay envye :
Quelle douleur sentites au partir ?
Que trop grande je croys, quoy que l'on dye.

Madame C.

- Je vous promect, ma Tante, sans mentir Que, quant le corps par douleur afoybly S'apesantit jusqu'à terre sentir,
- 172 Et l'esperit par amour ennobly
 Tire tout droict au ciel par tel desir
 Que l'ame mect tout son corps en oubly ;
- 175 S'elle tire fort au ciel par plaisir, Le corps pesant en terre et pourriture, Le departir n'est riens qu'un brief soupir.

178 La mort est fin d'une prison obscure A une ame gentil : et bien amere A qui a mys au monde trop sa cure. Car qui au cueur a trop mis pere et mere, 181 Amys, parens, plaisir, richesse, honneur, C'est à laisser chose par trop austere. Quant est de moy j'avoys mon petit cueur 184 Tiré à Dieu par sa misericorde Si fort que mort ne me feit mal ne peur. Au trepasser sentis, bien me recorde, 187 Plus de joye que n'eut onc malfacteur Saulvé de mort, de feu, d'eaue, ou de corde : 190 Car sans regret de pere, mere ou seur, Ne memoire avoir de riens ça bas, Mon ame print à soy mon redempteur. Si vous povyés de ma joye et soulas 193 Sentir la cent et millieme partie, En louange tourneriés vostre Helas. [...] 1003 Considerés que de la providence De Dieu tout vient, non pas cas ou fortune, Il ordonne tout par sa sapience: 1006 Il ne tumbe pas d'ung arbre une prune, Sinon par luy, ny une fleur ny feulle: Il conduict tout pour chascun et chascune. 1009 Ce qu'il donne, fault bien que l'on recueille, Le mercyant de son don et present, S'il oste tout, point ne fault qu'on s'en deulle, Car il est Dieu tout bon et tout puissant; 1012 Si de sa main donne peine ou plaisir, Quoy que ce soit, doibt bien estre plaisant. Ne veuilliés point à vostre gré choisir 1015 Penitence ou consolation: Mais prenés tout de luy, sans desplaisir. [...] 1243 Si charité en vous veult ordonner Par Vive Foy, de tout pourrés parler. Quant est de moy, plus ne puis sejourner. Madame La Duchesse O mon enfant, vous en fault il aller? 1246 Et si force est, au moins je vous supplie Que me tirés avecques vous par l'air.

Mais si tost n'eu ma parole acomplie, Que ses doulx yeulx veis par devotion Lever au ciel : et puis vers moy les plye.

10

1249

- 1252 Me regardant par grant compassion,
 - Dict: Actendés en consolation
 - L'heure que Dieu vous ouvrira sa porte.
- 1255 Lors, comme esclair prompt, sans dilation, La veis tirer au hault mons de Sion
 - Par le tresbeau de face et de main forte.
- 1258 Et moy faisant ma lamentation,
 - En ce val plain de tribulation,
 - Laissée m'a vivante, pis que morte.

Dialogue en forme de vision nocturne (1524), translation des extraits

- 11 La pesante douleur de la dure nouvelle
 Du doux dormir, véritable trépas gracieux,
 D'une dame très sage, aussi bonne que belle,
 - Que notre Seigneur Dieu, pour lui donner bien mieux, Le 8 septembre, jour de la nativité de la Vierge, Jugea digne d'emmener près de lui aux cieux,
 - 7 Me fut si grande, je crois, que jamais femme Ne pourrait endurer une telle douleur Sans voir, par mort, son corps séparé de son âme.
 - Mais dans mon deuil, mon dolent souvenir,
 Étant restée longuement sans parler,
 Il me sembla la voir alors venir
 - Fille de notre Roi, de trois sœurs la troisième, Mais première en beauté, intelligence et âge : Je reconnus en elle et Madame et ma nièce.
 - Et s'approchant alors, le visage riant,Elle prit un mouchoir ; de ses petites mainsElle essuya les grosses larmes de mon visage.
 - 19 Et moi, pire que morte, oui vraiment, rien de moins, Ayant perdu espoir et confiance en la vie, Je lui parlai ainsi, les yeux de larmes pleins :
 - 22 Si Dieu, le seul qui a force puissante, Sans lequel rien n'est possible à quiconque Ne vous défend de parler à votre Tante,
 - 25 Bien qu'à mes yeux vous soyez invisible Et que mon oreille soit privée de votre voix Qui donnait à mon cœur une joie indicible,
 - 28 Bien que, triomphante, vous soyez arrivée Là où sans cesse vous buvez à la fontaine De Charité aux Élus réservée,
 - Hélas, mon enfant, même si vous êtes pleine
 D'un bien qui dépasse mon entendement,
 Que cela ne vous empêche de regarder ma peine!

- Amour a rendu mon cœur inséparable
 Du vôtre et si lié à lui par un attachement naturel
 Que la séparation m'en est insupportable.
- Je souffre d'un tourment aussi fort Que puisse supporter le corps du fait de votre absence, En pensant à ces ans où je vous éduquais.
- Mais mon esprit, qui a pleine conscience
 Du bien qui est vôtre et de votre vie par la mort,
 Remplit mon cœur de grande réjouissance,
- Ce qui me pousse à vous supplier bien fort
 D'accepter de me parler cœur à cœur,
 Pour que votre esprit apporte au mien réconfort.

Madame Charlotte

- La charité m'oblige à ne pas vous cacher
 (Et à ne pas vous priver de sentir) ma consolation
 Digne de remplir l'air tout entier de louange.
- 49 Séchez les pleurs de la désolation Qui proviennent de la chair et du sang Où vous placez à tort sentiments et affection.
- Élevez donc votre esprit, et au rang
 Des bienheureux vous me verrez assise
 Au-devant de mon Dieu, à sa droite siégeant.
- 55 Et bien que la dignité d'être placée Si près de lui ne m'appartienne en rien, Charité m'a permis d'occuper cette place.

13 [...]

14

15

12

Celui qui s'est toujours fié à Dieu, Il vit d'une Foi si unie à la vie éternelle Que la mort, sans mort, le déifie.

Madame La Duchesse

Oh, Madame, ce mot-là, je le refuse, Car votre corps est mort et enterré, Ce qui me cause un tourment infini.

Madame Charlotte

- Oue votre esprit revienne à la raison!
 Comprenez donc que rien ne peut mourir,
 Sauf ce qui est soumis à la vie d'ici-bas.
- Un corps n'a pas de vie propre et ne peut grandir Si l'âme n'est à lui jointe complètement ; Quand l'âme se sépare du corps, il doit périr.
- 157 L'âme ne peut sentir la pointe de la mort : Elle est immortelle éternellement, Faisant vivre le corps mort auquel elle se lie.
- Se séparant de l'âme, le corps tout aussitôt Est sans vie, retournant à sa nature première Qui n'eut jamais vie ni sensibilité.

Mon corps était de terre, et en la terre pure Est retourné : de lui-même il n'avait nulle vie Mais la vie en l'âme éternellement dure.

Madame La Duchesse

166 Encore une question, je vous prie:

Quelle douleur avez-vous senti au moment de mourir?

Terrible, j'imagine, quoi qu'on en puisse dire.

Madame Charlotte

- Je vous promets, ma Tante, sans mentir
 Que, quand le corps affaibli par la douleur
 S'appesantit jusqu'à sentir le froid de la terre,
- 172 Et que l'esprit par l'amour ennobli Tire tout droit au ciel par un ardent désir, L'âme en oublie la pesanteur du corps ;
- 175 Si elle tire fort vers le ciel par plaisir

 Tandis que le corps pèse en terre et pourriture,

 Le moment du départ n'est rien qu'un bref soupir.
- 178 La mort est la fin d'une prison obscure Pour une âme noble : et elle est bien amère Pour celui qui a mis tout son soin dans le monde terrestre.
- 181 Car pour qui surestime en son cœur père et mère, Amis, parents, plaisir, richesse, honneur, Abandonner tout cela est bien trop austère.
- Quant à moi j'avais mon petit cœur Tiré vers Dieu par sa miséricorde Si fort que la mort ne me causa ni mal ni peur.
- A l'instant du trépas je sentis, je m'en souviens, Plus de joie que n'en eut jamais un malfaiteur Sauvé de mort, bûcher, noyade, ou pendaison.
- 190 Car sans que je regrette ou père, ou mère ou sœur, Ni que je garde rien en mémoire d'ici bas, Mon rédempteur a pris mon âme auprès de lui.
- 193 Si vous pouviez de ma joie et de mon plaisir Éprouver la cent millième partie, En louange vous changeriez vos hélas.

17 **[...**]

16

- 1003 Croyez bien que tout provient
 De la providence de Dieu, non du hasard ou de la fortune ;
 Il ordonne tout par sa sagesse :
- 1006 Pas une prune ne tombe d'un arbre Sinon par sa volonté, ni même fleur ou feuille : Il conduit tout pour chacun et chacune.
- 1009 Et ce qu'il donne, il faut le prendre de bon gré, Le remerciant de son don et présent ; S'il reprend tout, il ne faut pas s'en désoler,

1012 Car il est Dieu tout bon et tout puissant :
Qu'il donne de sa main peine ou plaisir,
Quoi que ce soit, il faut le prendre en souriant.

1015 Ne prétendez choisir à votre guise
Ou pénitence ou consolation :

Mais prenez tout de lui sans déplaisir.

18 **[...**]

19

1243 Si la charité veut agir en vous Grâce à la Vive Foi vous pourrez parler de tout. Quant à moi, je ne puis demeurer davantage.

Madame La Duchesse

Oh mon enfant, faut-il vraiment vous en aller?
Si c'est inévitable, au moins je vous supplie
De m'emmener avec vous dans les cieux.

1249 A peine avais-je achevé de parler, Que je vis ses doux yeux par dévotion S'élever vers le ciel, puis vers moi s'incliner.

1252 Me regardant par grande compassion, Elle dit : « Attendez comme consolation L'heure à laquelle Dieu vous ouvrira sa porte ».

1255 Alors vive comme l'éclair, sans plus tarder, Je la vis attirée vers le haut mont de Sion Par le très beau de face et de main forte.

1258 Quant à moi poursuivant ma lamentation, En cette vallée de larmes et de tribulation, Vivante elle m'a laissée, pire que morte.

Note à la translation

Avant de réfléchir aux pratiques mises en œuvre dans ce travail de *translation*, je souhaite préciser en premier lieu pourquoi j'ai adopté ce terme. Mon objet n'est pas de « traduire d'une langue en aultre » (Etienne Dolet²), mais d'opérer une transposition d'un état historique donné d'une langue, le « français de la Renaissance » (Mireille Huchon³), à un état postérieur de la même langue, le français moderne. Alors que le corpus médiéval en vers bénéficie de longue date de traductions harmonieuses de l'ancien français vers la langue moderne, avec de très nombreuses éditions bilingues sur le marché, rares sont les œuvres poétiques du XVIe siècle à être offertes en sa langue au lecteur d'aujourd'hui, avec le texte d'origine en regard. Un Rabelais, un Montaigne connaissent une telle fortune depuis plusieurs décennies grâce à d'éminents spécialistes; les poètes et poétesses de leur époque, point. Il est grand temps d'ouvrir ce champ dans les études seiziémistes, en tentant de restituer autant que faire se peut les particularités rythmiques et rimiques de ces textes⁴.

Les traducteurs « d'une langue en autre » évoluent entre deux pôles – pour reprendre les termes de l'un des fondateurs de la traductologie, Jean-René Ladmiral –, se faisant selon le contexte tantôt « sourciers », soucieux des signifiants, apôtres du sens littéral de la source, tantôt « ciblistes », préoccupés davantage par les signifiés, adeptes de la

liberté d'interpréter au plus juste dans la langue cible⁵. Comme j'ai pu l'expérimenter dans ce travail, la problématique est la même lorsque l'on passe d'un état à un autre d'une langue donnée. La syntaxe volontiers elliptique du texte de la Renaissance requiert l'ajout de mots variés en français moderne, bouleversant parfois l'économie des phrases – travail de *cibliste*. Je me suis néanmoins efforcée de conserver les éléments phrastiques dans leur vers d'origine, sans les permuter à l'intérieur du tercet, et de maintenir certaines inversions syntaxiques intelligibles dans la langue d'arrivée pour préserver la poéticité du texte – posture de *sourcière*.

Ces deux postures ne sont donc nullement incompatibles, et l'objectif de la translation est d'inciter le lecteur à un va-et-vient entre le poème de Marguerite et son adaptation moderne. En comparant les deux, il deviendra sensible à la récurrence des *faux amis* et à la trompeuse familiarité de certains agencements syntaxiques : maints glissements sémantiques, maintes ellipses ou inversions viennent brouiller le sens de vers dont le lexique paraît transparent, ou que l'on a cru comprendre à première lecture. Tentons d'expliciter, selon trois axes (rythmique, syntaxique, sémantique), les réflexions suscitées par cette expérience assez neuve et les orientations majeures qui s'en sont dégagées, de manière empirique.

Choix rythmiques

- Chaque fois que la restitution du sens était compatible avec la production d'un rythme établi, bien ancré dans la mémoire poétique collective comme le décasyllabe et l'alexandrin, j'ai coulé la translation dans l'un de ces moules métriques. J'ai d'abord tenté de respecter la forme du décasyllabe originel (voir par exemple les vers 10, 12, 22, 23, 25, 30, 40, 42, ... 149-152, etc.), jouant parfois de chance avec l'évolution du lexique : au vers 1011, par suite de la substitution de « remercier » à « mercyer », la synérèse pratiquée dans l'usage courant préserve le rythme original (*Le mer-cy-ant* > *Le re-mer-ciant*). Mais ce parti s'est vite avéré impossible à tenir, sauf ponctuellement. Face à la nécessité d'ajouter des mots pour des motifs variés, les deux syllabes supplémentaires de l'alexandrin en ont fait un outil plus satisfaisant (cf. vers 1, 3, 4, 7-9, 13-17, 19-21, 27, 39, ... 155, 157, 159, 163, ... 1009 etc.).
- Marguerite pratiquant encore dans le Dialoque des césures qui seront considérées comme irrégulières (épique et lyrique), je me suis accordé la même licence : les césures épiques des vers de dix syllabes (« Étant restée longuement sans parler », v. 11), ou de douze (vers 19, 26, ... 154, 156, 160 etc.) ne heurtent guère l'oreille moderne, habituée à l'apocope du e final, y compris dans le vers. Plus rarement, une césure lyrique sera nécessaire pour obtenir douze syllabes césurées 6/6 (v. 28 etc.). Certains vers de la translation n'offrent pas de césure, qu'ils comptent dix syllabes (v. 44), ou douze (v. 31, 45). D'autres offrent des rythmes spécifiques : des vers de dix syllabes comme le 158, ou le 1243 (« Si la charité veut agir en vous ») peuvent se lire en tarantara (5/5), césure médiane qu'emploie Marguerite à l'occasion (par exemple aux v. 202 et 405 du Dialoque : « Long temps après moy / vous fault demeurer », « Que ce que Dieu veult,/ qui ne peult perir »)7. Au vers 24, l'ajout de la préposition « de » en français moderne après le verbe « défendre » conduit à un rythme 4/7 au lieu de 4/6, à moins d'oser l'apocope familière « vot' Tante ». Dans plus d'un cas, l'apocope est de fait nécessaire pour entendre un alexandrin. Le vers 161 de la translation, « Est sans vie, retournant à sa nature première », en réclame même deux : à celle de « nature » (e final entre deux consonnes)

s'ajoute celle de « vie », dont le e, au cœur d'une « séquence VeC » devrait être maintenu en versification classique. La translation du vers 153, pour être rythmée, impose la même apocope: « Sauf ce qui est soumis à la vie d'ici-bas ». Mais dans quelques cas, quand aucune solution ne se dessinait, j'ai dû consentir aux chaînes syllabiques non rythmées (comme les quinze syllabes du vers 47).

En ce qui concerne la rime, j'ai agi avec la même souplesse. Lorsque les rimes de l'original pouvaient être conservées sans dommage pour le sens, je les ai privilégiées (c'est le cas de huit des neuf rimes de la fin du poème, v. 1252-1260). Cependant il s'est avéré souvent plus aisé de maintenir deux des trois terza rima (celles du premier et du dernier vers du tercet ouvrant la rime), au détriment de la troisième (au vers médian du tercet suivant), comme on l'observe dans les quatre premiers tercets de la translation. Les rimes ont pu parfois être préservées malgré une modification lexicale, comme aux vers 28 et 30 : le couple « arrivee / derivee » du Dialogue devient « arrivée / réservée » dans la translation (voir aussi v. 40 et 42). Enfin, j'ai parfois renouvelé totalement les rimes, en perdant éventuellement leur richesse, comme aux vers 1249 et 1251 (« acomplie / plye » devient « parler / s'incliner »).

Davantage de temps permettrait de limer les vers sur les traces des poètes du XVI^e siècle, mais l'objectif de ce travail n'est pas de reproduire anachroniquement la manière de Ronsard – moins encore celle de Hugo ou Baudelaire. Entre deux possibilités de translation, c'est toujours le rythme ou la rime que j'ai sacrifiés au bénéfice de la restitution précise du sens.

Difficultés syntaxiques

D'une façon générale, j'ai modernisé les vers de façon homogène, même lorsqu'ils pouvaient paraître compréhensibles, dès lors qu'ils étaient éloignés syntaxiquement de l'usage moderne (comme le v. 29, « Où sans cesser buvés en la fontaine »). Le souhait de ne pas créer une langue hybride entre le français de la Renaissance et le français moderne est donc à l'origine de renoncements un peu douloureux. Ainsi, la transparence sémantique du vers 1244, « Par Vive Foy, de tout pourrés parler », appelle à maintenir le rythme original; mais la rigueur syntaxique contraint à rétablir l'ordre des termes et le pronom manquant, quitte à perdre le rythme (« Grâce à la Vive Foi, vous pourrez parler de tout »); pour le rétablir et obtenir un alexandrin, il faudrait condenser le syntagme verbal en « parlerez », ce qui modifie le sens.

Plusieurs passages précis du *Dialogue* comportent des constructions elliptiques délicates à interpréter comme à transcrire en langue moderne. Prenons trois exemples.

Le premier est un tercet où Charlotte répond à Marguerite. Considéré comme difficile par la critique margaritique, il résiste à la compréhension immédiate :

Par Charité je ne vous puis celler
 Que ne sentés ma consolation
 Par louange digne de remplir l'air.

« Ma consolation » est-elle celle de Charlotte parmi les bienheureux, ou celle qu'elle peut apporter à Marguerite, selon la demande que celle-ci vient de faire à sa nièce défunte? Non pas l'une ou l'autre, mais l'une et l'autre, comme le suggèrent les deux strophes qui suivent : celle de Marguerite (v. 49-51) qui doit procéder de celle de Charlotte (v. 53-55). Sur le plan syntaxique, il faut donc reconnaître une construction en anacoluthe, dans laquelle « ma consolation » apparaît complément d'objet à la fois

du verbe principal « celler » et du verbe qui lui est subordonné « sentés » : j'ai restauré une construction plus lisible en plaçant les deux sur le même plan, et marqué la position seconde de « sentir » par une parenthèse.

29 Considérons comme deuxième exemple trois tercets qui opposent la pesanteur du corps appelé à retourner en terre à l'attraction de l'âme vers le ciel; ils apportent la réponse à une question de Marguerite (v. 167), et en particulier leur tout dernier vers (v. 177):

- Je vous promect, ma Tante, sans mentir
 Que, quant le corps par douleur afoybly
 S'apesantit jusqu'à terre sentir,
- 172 Et l'esperit par amour ennobly
 Tire tout droict au ciel par tel desir
 Que l'ame mect tout son corps en oubly;
- 175 S'elle tire fort au ciel par plaisir, Le corps pesant en terre et pourriture, Le departir n'est riens qu'un brief soupir.

Cette séquence comporte deux occurrences de la conjonction « que » (v. 170 et v. 174). L'interprétation la plus immédiate, selon les codes de la langue moderne, consiste (au prix d'un enjambement) à relier le deuxième « Que » à l'expression qui précède : « par tel desir / Que », en postulant une subordonnée consécutive au vers 174. Sans même prendre en compte le fait que ce serait le seul cas de ce type de construction dans tout le poème, la relation de conséquence n'est satisfaisante ni quant au sens, ni sur le plan syntaxique de par l'absence de proposition principale (l'établissement du texte m'a conduite à introduire une ponctuation semi-forte à la fin du vers 174, la leçon de l'unique imprimé du *Dialogue* comportant, elle, un point). Il faut donc envisager une autre construction. Les cas de redondance sont fréquents dans la syntaxe du début du xvIe siècle : on peut postuler que le deuxième « que » dépend lui aussi du verbe « promect », en rappel du premier trop éloigné. Quoique rare dans le *Dialogue*, cette construction est préférable sur le plan sémantique. L'adjectif « tel », qui n'est alors qu'un intensif, appelle éclaircissement dans la translation : lui substituer « ardent » restitue plus précisément l'idée.

La langue du XVI^e siècle recèle davantage d'ambiguïtés syntaxiques, on le voit. Comme l'organisation phrastique de la poésie autorise un surcroît d'inversions, cela rend le décodage encore plus malaisé. Prenons, pour finir, le cas d'un tercet qui ne semble pas poser de difficulté à première lecture :

190 Car sans regret de pere, mere ou seur, Ne memoire avoir de riens ça bas, Mon ame print à soy mon redempteur.

La proposition du dernier vers est trompeuse : à première vue, elle répond à l'ordre canonique sujet-verbe-complément. Néanmoins la phrase « mon âme prit à elle mon rédempteur » ne fait pas sens, car sur le plan théologique, le seul qui a le pouvoir de « prendre » auprès de lui est le Christ (dans le poème, l'âme n'a d'autre potentiel que celui de « tirer » vers le ciel : cf. v. 175 notamment). On a donc affaire à une inversion : malgré sa place dans la proposition, c'est « mon redempteur », sujet, qui prend l'âme à lui.

Une fois le sens établi, il convient de rapporter le double complément de manière initial à son support syntaxique adjacent, « Mon ame », complément d'objet direct placé en fin de strophe dans la translation. Pour éviter une rupture de construction mal venue en français moderne, il faut remplacer la tournure nominale « sans regret » par une tournure verbale à un mode personnel (l'infinitif « sans regretter » aurait aussi pour

support le sujet « rédempteur »). J'ai choisi le pronom de première personne plutôt que celui de la troisième attendue avec « âme », car le propos touche la sensibilité affective de la locutrice Charlotte. Les coordonnants « ou » en polysyndète dans l'énumération initiale sont ajoutés pour des raisons rythmiques (alexandrin). Ce sont là chevilles métriques sans incidence sur le sens⁹. D'autres ajouts de plus de conséquence sont en revanche parfois nécessaires.

Éclaircissements sémantiques

Pour tout lecteur du XVI^e siècle, la mention « le jour de Notre Dame », précédée de l'indication du mois au vers 5, renvoie à la date du 8 septembre, fête de la nativité de la Vierge. Le lecteur d'aujourd'hui, et en particulier les étudiants avec lesquels j'ai travaillé sur le début de la translation¹⁰, n'étant plus à même de situer ce jour dans le calendrier, j'ai pris le parti d'indiquer la date exacte, suivie du nom de la fête religieuse, qui participe de l'ancrage chrétien dès le début du poème. De même, lorsque Charlotte rappelle la joie qu'elle a éprouvée en mourant, qu'elle juge supérieure à celle d'un « malfacteur / Saulvé de mort, de feu, d'eaue, ou de corde » (v. 89), une translation littérale ne faisait pas sens pour les étudiants: ils n'identifient pas les trois modes d'exécution évoqués par métonymie après l'hyperonyme « mort ». La translation éclaircit donc le vers en les nommant: « Sauvé de mort, bûcher, noyade, ou pendaison ». À l'inverse, au vers 195, à l'élucidation de « vostre helas » en « votre lamentation », les étudiants ont préféré le passage de l'expression au pluriel, « vos hélas », trouvaille de l'une d'entre eux: je l'adopte ici, car elle préserve avec bonheur la poésie singulière du propos de Charlotte.

Lorsque des termes encore usités en français moderne ne permettaient pas de déceler la portée d'un vers, il m'est arrivé de recourir à des binômes synonymiques pastichant le style de Marguerite. Au vers 20 qui évoque la perte de la vertu théologale d'espérance, j'ai ainsi remplacé le faux ami « actente » ¹¹ par le binôme « espoir et confiance » (qui reprend des termes clés de la langue du village évangélique ¹²), ou encore amplifié « affection » en « sentiments et affection » (v. 51). J'ai parfois aussi conservé les binômes de l'original – fût-ce au prix d'un léger archaïsme – pour des raisons rythmiques : « son don et présent » (v. 1010) est transparent pour le lecteur moderne. D'autres fois, j'ai développé une expression sous-jacente : les vers 169-177 opposant « le corps pesant » que la mort attire vers la « terre » à « l'esperit » attiré « au ciel », « sentir le froid de la terre » explicite la formule « terre sentir » (v. 171) et accentue le contraste.

Enfin, j'ai gardé une périphrase particulière placée à la toute fin du poème, « le très beau de face et de main forte » (v. 1257). Le contexte de l'ascension de Charlotte vers le ciel étant limpide, on comprend aisément qu'elle réfère à Dieu. Plus précisément, elle désigne le Christ, déjà évoqué en termes analogues dans le poème (« Jesus, homme beau », v. 915, passage non retranscrit ici), et elle s'inspire d'une lettre de Guillaume Briçonnet à Marguerite : le « fort de main et de visage desirable » 13, référence à la qualification de David dans les psaumes, qualifie le Christ, considéré par les Évangéliques comme « vray David » 14. Une telle périphrase, riche d'un feuilletage d'intertextes, était intraduisible sans en trahir la beauté : j'assume l'oscillation entre littéralité et littérarité qui traverse la translation proposée.

Appendice

L'œuvre et son contexte

Le Dialogue en forme de vision nocturne est l'un des tout premiers poèmes de l'œuvre infiniment variée et abondante de Marguerite de Navarre (1492-1549). Elle l'a composé peu après le décès à l'âge de huit ans de sa nièce Charlotte de France (23 octobre 1516 - 8 septembre 1524), qu'elle a veillée en l'absence de son père François I^{er}, la reine étant morte quelques semaines auparavant¹⁵. Si la sœur du roi puise à l'enseignement théologique tiré de sa correspondance avec Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux, pour affronter l'épreuve du deuil¹⁶, elle laisse également s'exprimer ses émotions, entre insondable désespoir et aspiration à la consolation chrétienne. Cette œuvre de Marguerite constitue ainsi l'une des pièces maîtresses de la transformation de la représentation de la mort et de la protestation contre le deuil entreprises par les Évangéliques sous François I^{er}, ainsi que l'illustration de la vive foi empreinte de charité qui devient dans cette décennie leur signe de ralliement théologique¹⁷.

Premier poème funèbre en français d'une telle ampleur écrit dans l'univers de la cour¹³, ce texte de mille deux cent soixante décasyllabes en terza rima est remarquable par le choix de la forme du dialogue comme par sa haute tenue spirituelle. L'échange de répliques entre Marguerite et Charlotte est enchâssé dans un bref récit-cadre : la poétesse décrit à la première personne l'apparition qu'elle a eue de sa nièce juste après son décès, rendant plausible l'échange qui suit entre l'adulte désemparée et la défunte enfant. À la première revient une série de questions, volontairement naïves, sur la question du salut et la vie chrétienne ; à la seconde, les réponses formulées avec autorité (mais non sans tendresse), reflétant en détail les positions théologiques défendues par les Évangéliques.

Le projet de translation

La difficulté du *Dialogue* pour un lecteur du XXI^e siècle est double : d'une part, la matière spirituelle et théologique est dense, faisant allusion à des pratiques et des débats précis du temps, comme celui qui opposa Luther et Érasme sur le libre-arbitre ; d'autre part, la langue employée par Marguerite, celle du début du XVI^e siècle, présente nombre de difficultés, et sa versification n'a pas encore à cette date la maîtrise de celle d'un Clément Marot. La première difficulté peut être levée par un apparat critique approprié ; la seconde en revanche persiste en grande partie malgré cela. C'est ainsi que m'est venue l'idée d'offrir aux lecteurs d'aujourd'hui – étudiants et chercheurs non spécialistes notamment – une adaptation de ce poème en français moderne à la faveur d'un diptyque bilingue, et d'y associer les étudiants de mon séminaire de Master en littérature du XVI^e siècle à l'Université Jean Moulin – Lyon 3. Deux promotions de vingtcinq étudiants chacune ont réalisé, en 2017 puis en 2018, une version initiale de la translation du début du *Dialogue*, qui a nourri celle présentée dans cet article (jusqu'au vers 195). Leur réceptivité et leur enthousiasme m'ont grandement stimulée dans mon projet : qu'ils lisent ici l'expression de ma reconnaissance.

La restitution fidèle et idiomatique du début du texte dans la langue d'arrivée, le français moderne, réalisée avec les outils linguistiques usuels (dictionnaires, grammaires) et mes explications contextuelles quant à l'histoire et à la théologie, a

permis d'aboutir dans un temps raisonnable à un premier jet du texte emportant l'adhésion du groupe. En revanche, une mise en forme plus harmonieuse de cette traduction initiale, respectant les vers dans leur contenu intrinsèque et leurs particularités formelles (rythme, rimes et échos sonores) s'est avérée difficile et moins consensuelle. Deux positions se sont trouvées en présence: certains étudiants préféraient un texte transparent, au prix de répétitions ou d'ajouts rendant le style plus copieux et prosaïque; d'autres souhaitaient conserver la concision initiale et les rimes, quitte à ne pas dissiper l'opacité du sens, maintenant parfois des constructions insolites pour l'oreille d'aujourd'hui. C'est donc une troisième voie, médiane, que j'ai explorée ici, attentive autant que possible à la fluidité et au rythme conférés à la translation.

NOTES

- 1. Le texte du *Dialogue en forme de vision nocturne*, qui a fait l'objet d'une unique édition imprimée (Alençon, Du Bois, 1533), est donné d'après l'édition critique que j'ai établie pour la collection des *Œuvres complètes* de Marguerite de Navarre dirigée par Nicole Cazauran (t. II, éd. I. Garnier, Paris, Champion, à paraître), et qui suit le manuscrit BnF fr. 2371, avec les modernisations d'usage. La disposition par tercets est celle du manuscrit; les majuscules à l'initiale des noms communs proviennent de l'imprimé (comme « Ennuy », v. 1).
- 2. E. Dolet, La Manière de bien traduire d'une langue en aultre, Lyon, Dolet, 1540.
- 3. M. Huchon, Le Français de la Renaissance, Paris, PUF, « Que Sais-je? », 1988.
- **4.** Je remercie très vivement Jean Vignes qui m'a encouragée à explorer cette voie et m'a prodigué généreusement ses conseils avisés.
- **5.** Voir J.-R. Ladmiral, Sourciers et ciblistes. Les profondeurs de la traduction, Paris, Les Belles Lettres, 2015.
- **6.** Les dictionnaires établis sur un corpus de langue un peu plus ancien se révèlent de la sorte extrêmement précieux pour éclaircir des termes et expressions peu ou pas documentés dans les dictionnaires de langue du XVI^e siècle (en particulier le *Dictionnaire du Moyen Français* (1330-1500), ATILF Nancy Université & CNRS, consulté le 21 mars 2019, URL :< http://www.atilf.fr/dmf>).
- 7. Voir A. Chevrier, Le décasyllabe à césure médiane. Histoire du taratantara, Paris, Garnier, 2011.
- **8.** On appelle séquence VeC la succession d'une voyelle prononcée, d'un *e* caduc et d'une consonne : « Fors ce qui est à la vi/e/ soubmis » (v. 153 du *Dialoque*).
- 9. Au vers 15 cependant, le recours à la polysyndète « et Madame et ma nièce » n'a pas qu'une vertu rythmique : cela clarifie le double statut de la défunte, fille de roi, et nièce de la locutrice.

 10. Voir *infra*, Appendice.
- 11. Le mot attente a le sens de « espoir confiant, confiance » d'après le Dictionnaire du Moyen français, cit.
- **12.** Ce que j'appelle la « langue du *village évangélique* » est l'ensemble des signes de connivence linguistique mis en œuvre par les Évangéliques sous François I^{er} pour renouveler la foi en déjouant la censure : expressions ou binômes : foi et confiance, vive foi ; martèlement d'épithètes : seul, vrai etc.; voir I. Garnier-Mathez, *L'Épithète et la connivence. Écriture concertée chez les Évangéliques français* (1523-1534), Genève, Droz, « THR 404 », 2005.
- 13. Correspondance de Marguerite d'Angoulême et de Guillaume Briçonnet, cit., t. II, p. 263.

- 14. Ibid., p. 269.
- **15.** Voir P. Jourda, « Sur la date du *Dialogue en forme de vision nocturne* », dans *Revue du seizième siècle*, XIV, 1927, p. 150-161.
- 16. Voir Correspondance de Marguerite d'Angoulême et de Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux, 1521-1524, éd. C. Martineau, M. Veissière et H. Heller, Genève, Droz, 2 vol., 1975-1979, et C. Martineau et C. Grouselle, « La source première et directe du Dialogue en forme de vision nocturne : la lettre de Guillaume Briçonnet à Marguerite de Navarre, du 15 septembre 1524 », BHR, XXXII, 1970, p. 559-577.
- **17.** Voir I. Garnier-Mathez, *L'Épithète et la connivence*, cit.. Le *Dialogue* de Marguerite est un jalon essentiel dans la constitution de la *langue du village évangélique*.
- **18.** Voir I. Garnier, « Poésie funèbre et tombeaux à la cour de François I ^{er} : Marot, Brodeau, Héroët, Saint-Gelais, Salel, entre tradition et rénovation évangélique », dans J.-E. Girot (dir.), *La Poésie à la cour de François I^{er}*, Paris, PUPS, « Cahiers V. L. Saulnier », 29, 2012, p. 191-214.

RÉSUMÉS

Premier poème funèbre en français de grande ampleur à la cour de François I^{er}, le *Dialogue en forme de vision nocturne* est une œuvre de consolation évangélique composée, en 1524 par Marguerite d'Angoulême, future reine de Navarre (1492-1549), après le décès de sa nièce Charlotte (1516-1524), fille du roi. Cet article propose une *translation* depuis le français de la Renaissance vers le français moderne de 141 vers sur les 1260 décasyllabes en *terza rima*, reconstituant une séquence avec son unité propre. La translation rythmée est suivie d'une explicitation des principes qui ont guidé la réalisation de ce travail, avec une analyse des principales difficultés rythmiques, syntaxiques et sémantiques.

The Dialogue en forme de vision nocturne is the largest funeral poem ever written within the French court of Francis I. It has been composed in 1524 as a consolation work in evangelical context by Marguerite of Navarra (1492-1549), after the death of her niece Charlotte (1516-1524), king's sister. This paper proposes a "translation" from Renaissance French to modern French of a sequence of 141 decasyllables out of the 1260 of the poem. The translation, mostly rhythmic, is followed by an explanation of the principles adopted to realize this work, with an analysis of the main rhythmic, syntactic and semantic difficulties.

INDEX

Mots-clés: Navarre (Marguerite de), poésie funèbre, évangélisme, poésie, métrique, traduction, translation, XVIe siècle

Keywords: Navarre (Marguerite de), funereal poetry, poetry, evangelism, metrics, translation, rhythmic rewriting, XVIth century